



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

Secrétariat des CSS  
DREAL Midi-Pyrénées  
Unité Territoriale de la Haute-Garonne et de l'Ariège  
4 avenue Didier Daurat – CS 40331  
31776 COLOMIERS CEDEX

Affaire suivie par Candice JOFFRES  
tél : 05 61 15 39 96  
mél : [css-seveso-dreal-midi-pyr@developpement-durable.gouv.fr](mailto:css-seveso-dreal-midi-pyr@developpement-durable.gouv.fr)

Muret, le

12 JUIN 2014

à

Mesdames et Messieurs les membres  
de la CSS BOUSSENS,  
personnes et organismes associés au PPRT Antargaz et  
BASF

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion de la Commission de Suivi de Site (CSS) Boussens qui fera également office de réunion des personnes et organismes associés au Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) Antargaz et BASF et qui se tiendra :

**Le lundi 30 juin 2014 à 14 h 00**

**à la sous-préfecture de Muret**

L'ordre du jour de ce comité est le suivant :

- 1) Approbation du compte-rendu de la CSS du 20 mai 2014;
- 2) Présentation des documents du PPRT ANTARGAZ (note de présentation, documents graphiques, règlement et cahier de recommandations);
- 3) Vote de la CSS sur les projets de documents du PPRT ANTARGAZ;
- 4) Présentation de l'étude de dangers BASF;
- 5) Questions diverses.

Je vous remercie de bien vouloir confirmer votre participation à cette réunion et en cas d'absence ou d'empêchement, vous invite à en informer votre suppléant afin qu'il puisse vous représenter.

Veuillez accepter, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.

Le Président de la CSS,

François BEYRIES